

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° CA2024-08-CCAS

Convocation du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Affectation du résultat de l'exercice  
2023 - CCAS

L'an deux mil vingt-quatre et le huit du mois d'avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés : M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance : Mme METERY

Rapport présenté par : M. FOURRIER

Le rapporteur présente les résultats cumulés de l'exercice budgétaire 2023 (en intégrant le report de l'année N-1).

Section de Fonctionnement :	
Dépenses 2023	52 277.54 €
Recettes 2023	52 344.01 €
Résultat de l'exercice 2023	66.47 €
Résultat reporté	11 001.40 €
Résultat final	14 067.87 €

Le rapporteur propose d'affecter le résultat 2023 comme suit :

Section de fonctionnement 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 14 067.87 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

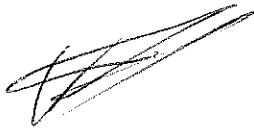
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'affectation du résultat 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'Adjoint chargé des Affaires sociales

Vice-président du CCAS



Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,



Christiane METERY

Transmis à la Sous-Préfecture le 19 Avril 2024

Publié sur le site internet de la commune le 22 Avril 2024